



Ambassade du Japon
Dakar

1^{er} février 2012

Dakar, le _____

**Déclaration du porte-parole du Ministère des Affaires étrangères du Japon
sur la situation au Sénégal avant les élections présidentielles (le 1 février)**

1. Le 29 janvier, le Conseil Constitutionnel du Sénégal a communiqué la liste définitive des candidats à la présidentielle, liste qui avait été provisoirement annoncée le 27 janvier.

Le Japon constate que, suite à la publication de cette liste qui valide la candidature de S.E.M. Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal, plusieurs manifestations ont eu lieu, conduites principalement par les partis d'opposition, et qu'il y a eu des victimes lors des affrontements avec les forces de l'ordre.

2. Le Japon suit attentivement la situation autour des élections présidentielles au Sénégal qui est un pays traditionnellement connu pour sa démocratie. Le Japon appelle le parti au pouvoir ainsi que ceux de l'opposition à avoir un comportement responsable basé sur la retenue et le respect de la constitution. Nous souhaitons également que tout le parcours du processus des élections soit exécuté dans la paix et la démocratie, tout en veillant à la transparence et à l'impartialité.